

De: Greffe
Objet: TR: R-4307-2025 - Préoccupations concernant la modification de la tarification résidentielle

De : Chantal Guilbeault <chantal_guilbeault@hotmail.com>
Envoyé : 4 janvier 2026 19:08
À : Greffe <Greffe@regie-energie.qc.ca>
Objet : Fw: R-4307-2025 - Préoccupations concernant la modification de la tarification résidentielle

Avvertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Bonjour

Concernant la demande de modification de la tarification résidentielle, j'aimerais mieux comprendre l'impact réel sur un ménage moyen québécois.

Hydro-Québec affirme que les ménages surconsomment l'électricité et justifie ainsi une hausse tarifaire pour inciter les citoyens à modifier leurs habitudes. Cette position me semble profondément décevante pour ce qui est pourtant l'un des fleurons du Québec.

Nous parlons ici d'une tarification ciblant spécifiquement les périodes de pointe — précisément les moments où l'électricité est la plus nécessaire, notamment en hiver. Le mécanisme proposé, qui consiste à offrir un « rabais » lorsque la consommation est inférieure aux habitudes, donne plutôt l'impression d'un système punitif déguisé : on incite d'abord, puis on pénalise ceux qui ne peuvent pas faire davantage d'efforts.

Selon Hydro-Québec, cette réforme représenterait une hausse moyenne de 4,8 %. J'ai de sérieux doutes quant au caractère réaliste de ces chiffres, qui me semblent très conservateurs. N'était-il pas pourtant question de maintenir les hausses sous le taux d'inflation — et encore plus dans un contexte où le coût de la vie explose ?

Dans notre foyer, nous faisons déjà notre part : quatre chambres non chauffées, un poêle à bois à combustion lente, une thermopompe, des thermostats réglés à 19 °C, aucun usage ou presque de la climatisation l'été, seulement des ventilateurs. Malgré cela, on nous suggère d'éviter de cuisiner au four ou de prendre une douche avant 21 h, sous prétexte d'un manque d'électricité. Cette logique est difficile à accepter.

Pourquoi l'effort repose-t-il presque exclusivement sur les ménages ? Qu'en est-il de la contribution des grandes entreprises, notamment des centres de données, dont la consommation est massive ? Il est mathématiquement plus simple — et politiquement plus discret — de faire payer la classe moyenne, car l'impact est large et constant. Mais cette approche n'est ni équitable ni durable.

On nous répète que l'électricité coûte moins cher ici qu'ailleurs. Cet argument est, à mes yeux, irrecevable. Le coût de la vie ailleurs est souvent plus élevé ou structuré différemment. Ce n'est ni une justification valable ni une explication respectueuse à offrir aux citoyens.

La tarification de l'électricité doit avant tout protéger les individus. Nous devons cesser de brader nos ressources — électricité, eau et autres — pour attirer des entreprises, surtout lorsque cela se fait au détriment des ménages. Que certaines industries paient nos ressources un peu moins cher qu'ailleurs, peut-être, mais jamais sur le dos des citoyens.

Cordialement,

Chantal Guilbeault
450-822-5037